

E. Raffaquin

DE LA

TRAVERSE

DE PÉRIGUEUX.

L'ANCIEN PÉRIGUEUX ET LE NOUVEAU PÉRIGUEUX.

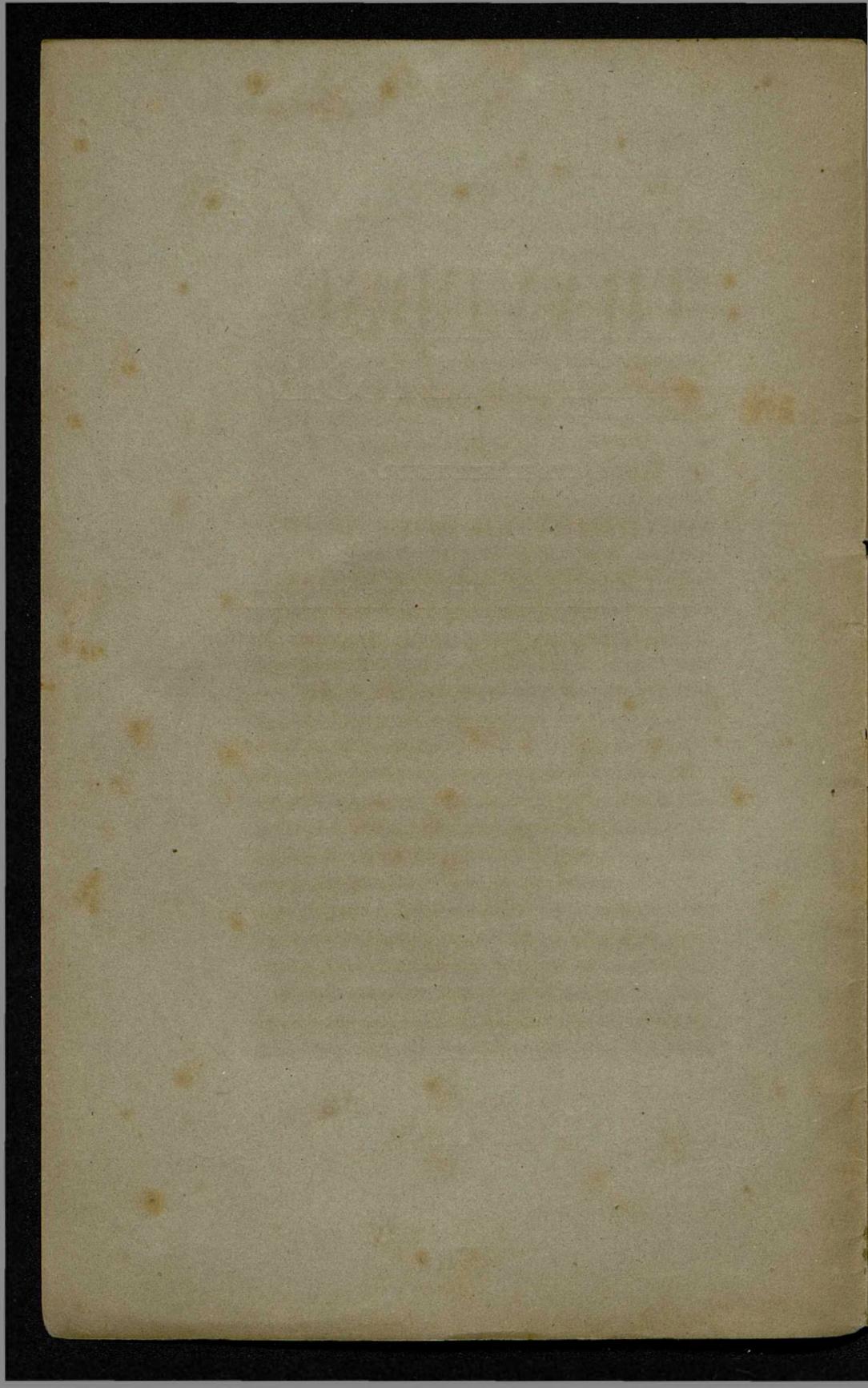
Par J. H. Edouard LEYMARIE.

BIBLIOTHEQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT ET C^e, RUE TAILLEFER

1857



Leymarie

DE LA

TRAVERSE

DE PÉRIGUEUX.

L'ANCIEN PÉRIGUEUX ET LE NOUVEAU PÉRIGUEUX.

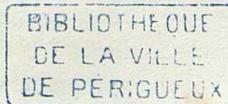
Par J. B. Edouard LEYMARIE.

—
PZ 1311

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE DUPONT ET C[°], RUE TAILLEFER

1857



E.P.
PZ 1314
C0002814227

Cette brochure, tirée à un petit nombre d'exemplaires, n'est qu'une réimpression d'un article qui a paru dans l'*Echo de Vésone* du 5 avril 1837. Plusieurs autres brochures, publiées avant l'article qui forme celle-ci, ont été écrites au sujet de la traverse de Périgueux.

DE LA

TRAVERSE DE PÉRIGUEUX.

L'ANCIEN PÉRIGUEUX ET LE NOUVEAU PÉRIGUEUX.

Depuis la publication du remarquable rapport de M. le maire de Périgueux, sur des projets de rues à ouvrir dans cette ville, l'opinion publique paraît se préoccuper vivement de la décision qui sera prise à cet égard, d'ici à quelques jours, par la commission municipale à laquelle sont confiés les intérêts et l'avenir de la ville. Il va sans dire que les propriétaires qui ont des maisons dont la valeur augmenterait, selon l'adoption de tel ou tel projet, sont ceux qui en sont les plus préoccupés. Chacun d'eux les apprécie, les accueille ou les critique à un point de vue qui peut se traduire, du moins le plus souvent, par le mot si connu de Molière : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise.* De là, une divergence d'opinions qui rendrait impossible l'exécution des choses les plus utiles, si ces messieurs étaient les seuls juges de la question. Heureusement il n'en est pas ainsi; et leur nombre est fort petit comparativement à celui des ha-

bitants de Périgueux qui ne considèrent, dans cette grande affaire, que les intérêts généraux de la ville. C'est de ces derniers que nous croyons être ici l'écho. Ajoutons qu'il en est parmi eux qui, ne possédant aucun intérêt matériel dans notre cité, adoptée par eux comme une nouvelle patrie, sont tous d'accord à reconnaître l'urgence de la réalisation de l'un des projets proposés par nos magistrats administrateurs, et dont nous parlerons un peu plus bas.

Ainsi que ces honorables citoyens, juges entièrement désintéressés, tout le monde est d'accord à reconnaître la grande utilité d'une large voie de circulation entre l'intérieur de la ville et la gare des chemins de fer. Mais l'accord cesse d'être unanime aussitôt qu'il est question de choisir les emplacements sur lesquels il faut ouvrir ou élargir plusieurs rues. Alors rien de plus curieux que le raisonnement de quelques personnes, fort honorables du reste. A les entendre, cette grande voie, qui, pour être utile autant que possible, doit traverser la ville de manière à en vivifier toutes les parties avec impartialité, devrait être dirigée sur les extrémités de la vieille ville, dans un quartier couvert de vieilles maisons insalubres, très-éloigné du centre des affaires, et, à cause de sa situation, nullement propre au commerce quand même on le rebâtitrait tout entier. Il en est aussi d'autres, également honorables, qui, en dépit du moindre esprit d'équité, viennent nous dire, avec un merveilleux aplomb, que dans l'intérêt général de Périgueux toutes les améliorations projetées doivent être concentrées dans une

seule partie de la vieille ville, celle du nord. Ainsi, le centre, le midi et d'importants faubourgs de notre cité ne seraient comptés pour rien! Enfin, il en est encore d'autres, également honorables, qui ont des idées non moins singulières, et qui se font une étonnante illusion sur l'importance que pourraient acquérir les vieux quartiers, situés sur des rampes rapides, très-éloignés du vaste plateau où la ville se porte depuis quelques années, et qu'elle finira avant peu par occuper entièrement.

On a dit qu'un haut fonctionnaire ne connaissait pas bien notre ville. C'est encore une erreur. Mais ce qu'il y a de positif, c'est que plusieurs de nos concitoyens paraissent ne connaître que leurs maisons. A ceux-ci, comme à d'autres, nous nous permettrons de donner le conseil de faire une ou deux promenades, extra-muros, jusqu'aux deux plus jolis points de vue de Périgueux.

Transportez-vous d'abord sur le sommet du coteau qui avoisine le château de Monplaisir, près la route de Lyon; ensuite, revenez sur vos pas, dirigez-vous vers Cornebœuf et gravissez-le entièrement, ou, si vous le préférez, montez jusqu'à la cime de la Boissière qui est à quelques pas de là. Du premier point, vous apercevez de suite une ville du moyen-âge, bâtie en amphithéâtre sur les rampes rapides d'un coteau, au bas duquel coule la rivière. Si vous êtes Périgourdin, comme celui qui écrit ces lignes, vous contemplez long-temps en silence le tableau que vous avez sous

les yeux ; vous vous rappelez qu'autour de notre vieille cathédrale au clocher sans pareil en France, que vous saluez de nouveau, vint se réfugier et se reformer l'antique indépendance périgourdine, que les efforts multipliés d'une puissante féodalité ne purent jamais asservir. Mais, sans avoir égard au sentiment de respect et de vénération pour le passé, qui s'est emparé de votre esprit, vous ne pouvez pas vous empêcher de reconnaître que cette partie du vieux Périgueux doit rester telle qu'elle est. Pour en faire disparaître les rues étroites, tortueuses et escarpées, il ne faudrait rien moins que tout démolir, et, avant de reconstruire, niveler la colline sur laquelle l'intérêt de la sécurité a fait jadis asseoir le bourg du Puy-Saint-Front, devenu plus tard la ville de Périgueux, c'est-à-dire *le deuxième Périgueux.*

Du second point, du haut de Cornebœuf, le tableau n'est plus le même. A vos pieds commence une riche vallée où de riants et fertiles jardins attirent un instant vos premiers regards. C'était là qu'étaient bâties l'antique Vésone, la ville romaine, et, un peu plus loin, la cité du moyen-âge qui fut *le premier Périgueux.* Que de souvenirs ces lieux vont rappeler à votre pensée, pour peu que vous ayez étudié leur histoire et que vous vous livriez à vos méditations ! Mais passez outre, fixez à peine notre curieux temple payen, avec ses dix-huit cents ans d'existence, et portez vos regards plus loin, encore plus loin que l'ancienne cathédrale de Saint-Etienne, trop négligée de nos jours, et dont le passé historique est bien plus riche que celui de sa

sœur et heureuse héritière. Vous distinguez parfaite-
ment une ville naissante, qui part du boulevard servant
de limite au côté du vieux Périgueux opposé à celui
que vous avez vu du coteau de Monplaisir, se développe
dans la partie supérieure de la plaine, principalement
depuis la route de Bordeaux jusqu'à celle d'Angoulême,
et s'étend jusqu'à la gare des chemins de fer. Cette
ville naissante dont vous remarquez les beaux édifices,
en commençant par le lycée impérial et en finissant
par le séminaire diocésain, distants l'un de l'autre d'une
demi-lieue, cette ville naissante dont vous pouvez, du
sommet de la Boissière, très-bien considérer l'immense
étendue, en suivant ses contours déjà dessinés, cette
nouvelle ville, que vous paraissiez ne pas connaître, ne
porte aujourd'hui, il est vrai, que les noms de trois ou
quatre faubourgs qui la composent. Elle les portera
peut-être encore long-temps; mais, ne vous y trompez
pas, un jour elle les quittera et s'appellera Périgueux.

Pourquoi donc ne vous occupez-vous pas d'elle dans
votre examen critique et dans vos philanthropiques
projets d'intérêt général? Selon vous, l'ancienne ville
a été trop déshéritée dans les améliorations réalisées,
et depuis plus de quarante ans rien n'a été épargné
pour les autres quartiers. Cette assertion est double-
ment inexacte. N'avez-vous pas des rues bien pavées,
quelques-unes même avec une certaine coquetterie?
N'avez-vous pas un joli marché couvert? N'avez-vous
pas des fontaines monumentales avec une riche orne-
mentation? Vous auriez peut-être voulu le lycée, le
palais de justice, le séminaire et d'autres édifices élevés

dans les nouveaux quartiers ? Convencez qu'ils sont bien mieux là que dans la vieille ville , et que l'intérêt personnel nous rend quelquefois aveugles et souvent injustes.

Ces nouveaux quartiers, qui se forment tous les jours sur les emplacements de nombreux jardins, non pas depuis quarante ans, mais seulement depuis quelques années , réclament aussi leur part des soins tutélaires de l'administration municipale dont ils ont le plus grand besoin.

D'après la situation de la gare des chemins de fer, il est incontestable que les intérêts des nouveaux quartiers doivent et peuvent facilement se combiner avec ceux de la vieille ville. Ainsi que l'ont très-bien dit M. le maire , dans son rapport , et M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département , dans un rapport publié l'année dernière , l'avenue de la gare par la route de Bordeaux est absolument insuffisante. Tout le monde sait que de certains jours de marché cette route, malgré sa grande largeur, est tellement encombrée aux abords de la place Bugeaud , qu'il est à peu près impossible d'y passer en voiture, à moins d'aller très-lentement. Ce serait encore bien pis avec le service de la gare et les voyageurs toujours pressés : la circulation serait souvent interceptée et de graves accidents pourraient survenir. Heureusement que la sollicitude de l'administration municipale a prévu cet état de choses.

L'avenue de la gare par la route de Bordeaux n'est pas la plus directe pour arriver au principal centre de la ville, c'est-à-dire à la place de l'hôtel-de-ville ou de la mairie. Celle qui serait dirigée par la rue Saint-Martin, avec quelques modifications, serait plus droite et plus courte. La différence est assez sensible, et on l'aperçoit d'un coup-d'œil en se plaçant sur un point convenable. Cette voie, en partie déjà créée, est aujourd'hui étudiée sur plusieurs points. Elle partira de l'entrée principale de la gare, traversera, sans doute en zigzag à cause des déblais considérables à opérer, le terrain joignant le chemin du cimetière, vis-à-vis la rue nouvellement percée, qui sert de continuation à la rue Saint-Martin, et suivra cette rue pour arriver dans la ville, en traversant le boulevard qui sépare cette dernière des nouveaux quartiers, ou plutôt de la nouvelle ville.

La rue Saint-Martin, dont l'avenir est magnifique, n'aboutit pas, il est vrai, à une voie conduisant directement au centre de la ville. Mais il est très-facile d'y remédier au moyen d'une bifurcation faite, vers le milieu de sa longueur, par l'ouverture d'une rue qui passerait à côté de *la Cérès*, servirait de continuation aux deux rues latérales du théâtre, et, par conséquent, viendrait déboucher vis-à-vis la rue Hiéras, qui est, incontestablement, la voie la plus directe pour arriver au principal centre de la vieille ville.

Cette importante amélioration s'obtiendrait à peu de frais. Une partie des terrains, situés derrière le théâtre,

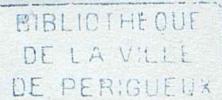
et jusqu'à la rue Traversière, serait livrée gratuitement par plusieurs propriétaires. De ce point à la rue St-Martin, s'il n'en était pas de même, du moins est-il évident que les terrains nécessaires à l'ouverture de la rue coûteraient peu de chose, parce que ceux qui resteraient aux propriétaires, de chaque côté, acquerraient une grande valeur en devenant très-propres à d'excellentes constructions. Ce quartier-là deviendra tôt ou tard le cœur de la nouvelle ville. La bifurcation, ou, pour être plus logique, la continuation d'une rue qui existe déjà, aurait donc le triple avantage de lui venir en aide, de rendre l'avenue de la gare aussi courte que possible, et de la faire déboucher dans le quartier le plus central de toute la ville actuelle, vis-à-vis la rue Hiéras qui lui servirait de continuation jusqu'au cœur de la vicelle ville.

Pour arriver à ce résultat, l'élargissement de la rue Hiéras est indispensable. On pourrait l'obtenir sans faire de grands sacrifices. Toutes les personnes qui ont vu Paris vers 1830 se rappellent sans doute une maison d'une certaine valeur, appelée l'hôtel de Nantes, qui était isolée sur la place du Carrousel, en face du palais des Tuileries. Bien que tout le monde fut offusqué de la voir là, elle ne fut démolie que longtemps après. Il pourrait en être à peu près de même de la grande maison qui fait face au théâtre de Périgueux. Ne peut-on pas, sans la toucher le moins du monde, parfaitement élargir la rue Hiéras jusqu'à la place de la Mairie, et, chemin faisant, trouver un emplacement pour bâtir la halle, qui serait infinitéimement mieux placée

que dans un quartier trop isolé et qui ne sera jamais propre au commerce ? Nous disons qui ne sera jamais propre au commerce, parce que la ville ne se portera jamais sur le coteau septentrional qui lui sert de limite de ce côté-là. Y bâtirait-on la plus belle préfecture de la France qu'il en serait toujours de même et qu'elle y resterait isolée. On parle aussi d'une nouvelle rue partant de St-Front et aboutissant aux allées de Tourny. Ne serait-elle pas cent fois plus utile, si elle était dirigée de manière à relier la nouvelle ville à l'ancienne et à notre cathédrale ?

L'avenue de la gare , arrivant ainsi jusqu'au cœur de la ville , pourrait facilement être continuée plus loin , et sur toutes les directions , en dégageant simplement les deux côtés de l'hôtel-de-ville. Par ce moyen , et sans trop de démolitions , on peut en même temps rectifier la rue Salinière , et , par la rue de la Clarté , prolonger l'avenue de la gare jusqu'au Pont-Vieux et encore plus loin si l'on veut.

Il est incontestable qu'une grande artère , ainsi dirigée par les centres des deux villos , est la voie la plus propre à en vivifier , avec toute l'équité possible , non seulement tous les principaux quartiers , mais aussi ceux des extrémités de la vieille ville , qui , en bonne justice , doivent également participer au bienfait commun. Elle aurait en outre l'avantage d'être la voie la plus courte , la plus directe , et la moins coûteuse de toutes celles dont il est question. La rue Aiguillerie est beaucoup trop éloignée du centre de la ville pour faire



partie de son parcours. D'ailleurs elle n'aboutit point à une place, et eût-elle des aboutissants ils seraient également trop éloignés. Elle ne peut être nullement comparée à la rue Hiéras sous le rapport de l'intérêt général de la ville. Dire le contraire est un outrage à la raison publique. Reste la rue des Chaînes, qui vaudrait infiniment mieux que la rue Aiguillerie, mais qui, avec plusieurs désavantages, n'est pas aussi directe ni aussi centrale que la rue Hiéras, et n'aboutit point, comme celle-ci, au cœur de Périgueux, sur une place entourée de toutes les autres places de la ville.

Il serait trop long de nous occuper ici des quatre projets présentés par M. le maire de Périgueux, et exposés, avec un sage esprit d'équité, dans le rapport de ce magistrat, qui a été publié à part et inséré dans *l'Echo de Vésone* du 14 février dernier. Nous dirons seulement quelques mots sur celui que l'opinion publique nous paraît accueillir avec une faveur marquée. C'est le plus grand, le plus beau, le plus utile à tous ; celui dont dépend peut-être l'avenir du vieux Périgueux. C'est le projet qui se rattache à la réédition de l'hôtel de la préfecture. Il est en partie ainsi formulé dans une lettre de M. le préfet de la Dordogne, adressée à M. le maire de Périgueux, et reproduite dans le rapport de ce dernier :

« Ce projet consiste à placer la préfecture dans l'ensemble clos dépendant du couvent des Ursulines, en lui donnant pour avenue principale, en deçà du boulevard,

» une rue dont la largeur comprendrait, avec l'emplacement du théâtre, qui serait démolie, les deux rues latérales, et, au-delà du boulevard, une voie à ouvrir en ligne directe jusqu'à la place de la cathédrale, puis, au moyen d'une ligne brisée, jusqu'au Pont-Vieux, sur une largeur moindre mais suffisante pour mettre en communication avec la gare, et, par suite, vivifier toute l'ancienne ville.

» Les études préparatoires que vous avez fait faire » vous ont convaincu, comme je l'avais espéré, monsieur le maire, que ce projet est parfaitement réalisable aussi bien sous le rapport de son exécution matérielle que sous celui des ressources financières de la ville. »

La voie en ligne droite commencerait en face du théâtre, suivrait la direction du côté sud de la rue Hiéras, traverserait la place de la Mairie, et aboutirait à celle de la Clautre; de là, elle se prolongerait jusqu'au Pont-Vieux en suivant la rue d'Enfer rectifiée, les places Daumesnil et du Greffe.

Les nombreux avantages de l'ouverture de cette grande voie, si féconde en résultats utiles pour le présent et pour l'avenir, sont développés, dans la lettre de M. le préfet et dans le rapport de M. le maire, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire ici.

A ces avantages de toutes sortes, pour la prospérité et l'embellissement de Périgueux, viendrait se joindre

celui de créer une voie directe entre la nouvelle ville et notre basilique de Saint-Front, là où ont long-temps reposé les restes mortels du glorieux et très-vénéré apôtre du Périgord. Au centre de Périgueux ou à son extrémité, notre cathédrale en sera toujours le palladium.

La magnifique avenue de la préfecture projetée, qu'on construirait près la rue St-Martin et en partie sur l'emplacement qu'occupe *la Cérès*, serait prolongée, par plusieurs rues, jusqu'aux deux avenues immédiates de la gare, laquelle se trouverait ainsi en communication directe avec les deux villes.

Ce projet l'emporterait sur les autres, comme l'a dit M. le maire, dans son rapport, « par la grandeur de ses résultats, par l'influence plus étendue qu'il devrait exercer à la fois sur l'amélioration des anciens quartiers de la ville, et sur l'avenir de sa partie nouvelle. »

Une aussi grande entreprise d'utilité publique doit nécessairement entraîner la ville de Périgueux à des dépenses considérables. En pareil cas, le premier calcul à faire est assez difficile, car il s'agit d'établir une proportion entre des dépenses à évaluer et des résultats qui paraissent ne pouvoir être bien appréciés qu'après avoir été obtenus. A notre avis, on se trompe souvent lorsque, dans un semblable calcul, la première pensée est consacrée à l'examen des dépenses. Et c'est précisément ce qui arrive la plupart du temps. Un

chiffre élevé épouante toujours, impressionne l'esprit et empêche d'entrevoir des résultats quelquefois immenses, et bien supérieurs aux grands sacrifices qu'ils occasionneraient. A cette erreur s'en joint souvent une autre : celle de trop assimiler l'administration de la fortune d'une ville à l'administration de la fortune d'un particulier.

Ainsi, il serait sage d'examiner d'abord tous les avantages et les conséquences d'une pareille entreprise. Leur importance une fois reconnue, on serait bien mieux disposé à aborder la question financière, à établir les évaluations de dépenses, et surtout à les combiner avec les ressources de la ville.

Cette combinaison est peut-être moins difficile qu'elle paraît l'être au premier examen. Avec du temps et de la persévérance on parvient à faire de grandes choses. Malheureusement, cette persévérence, sans laquelle le génie même serait souvent infructueux, ne se trouve que bien rarement chez ceux qui devraient le plus en avoir. Un homme de beaucoup d'esprit, M. Romieu, qui fut long-temps préfet de la Dordogne, disait un jour aux membres du conseil général de ce département : « Vous avez entrepris de grandes choses, » dont quelques-uns vous blâment : on ne croit pas « facilement à la métamorphose d'un pays. C'est qu'en » effet l'esprit de suite, le seul qui amène des résultats, est si rare à trouver, que le public n'y a pas « confiance. Il mesure de son coup d'œil borné les » dimensions du projet, et, comme sa faible vue n'en

» aperçoit pas les limites, il recule effrayé et proclame
» l'impossible. »

C'est ce qui arrive encore aujourd'hui au sujet du projet éminemment utile qui nous occupe. Quelques hommes éclairés et très-honorables, mais sous l'impression d'un sentiment que nous avons indiqué plus haut, et qui prend sa source dans la prudence, se laissent entraîner jusqu'à douter de la possibilité de son exécution, eu égard aux ressources de la ville. D'autres personnes, dont un tout autre sentiment est le mobile, ne craignent pas de venir contester, toujours avec un merveilleux aplomb, et en dépit du sens commun, les nombreux avantages immédiats que ce projet présente dans l'intérêt général de la ville.

Et pourtant la possibilité de réaliser cette grande amélioration est positivement démontrée dans le rapport de M. le maire. Une combinaison des ressources de la ville avec les dépenses à effectuer y a été établie, par ce magistrat, avec une parfaite intelligence des affaires et surtout avec un grand esprit de prudence.

Nous n'avons point à nous occuper ici de la question financière. Messieurs les membres de la commission municipale, dont les lumières et l'expérience sont connues, sauront bien l'étudier et l'approfondir. Nous faisons des vœux pour qu'ils puissent la résoudre avec toute l'impartialité que chacun de nous est en droit d'attendre de leur patriotisme.

Toutefois, il est un fait que nous ne pouvons passer sous silence. D'après le rapport de M. le maire, la dette de la commune de Périgueux s'élève *aujourd'hui* à 346,000 francs, et doit être amortie en 1861. Aux yeux des hommes compétents, cette situation financière d'une ville aussi florissante que la nôtre est des plus satisfaisantes. Ainsi, c'est à tort que certaines personnes viennent dire publiquement le contraire. Il a été démontré que la ville se trouve dans une position à pouvoir contracter les obligations nécessaires à une grande entreprise d'utilité publique. D'ailleurs il y a pour elle une occasion qui ne se représentera plus, celle de profiter de la subvention de 100,000 francs, imposée à la compagnie des chemins de fer, *pour faciliter les communications entre la gare et l'intérieur de la ville.*

Les avantages de toutes sortes pour la prospérité de Périgueux, qui résulteraient de la construction du nouvel hôtel de la préfecture dans l'enclos des Ursulines, sont incalculables.

La grande artère, qui porterait la vie dans les vieux quartiers, les relierait en même temps à la nouvelle ville, et à la gare des chemins de fer. Dans un avenir rapproché, le vaste enclos des Ursulines, dont la belle situation se voit très-bien de la rue Pont-Saint-Nicolas, ne serait plus un obstacle au développement des nouvelles constructions qui viennent l'entourer tous les jours. Les terrains qui l'avoisinent augmenteraient de valeur, ainsi que ceux qui se trouvent entre les fau-

bourgs de Ste-Ursule et de la Cité. Ces derniers sont destinés aussi, mais un peu plus tard, à recevoir de nombreuses constructions qui réuniront la *vieille Cité* à la ville nouvelle.

L'hôtel de la préfecture se trouverait dans une magnifique situation; entouré des principaux édifices et établissements, il contribuerait puissamment à embellir une ville dont il assurerait la prospérité future.

Pourquoi un si beau projet ne deviendrait-il pas une réalité, et pourquoi sommes-nous menacés de voir bâtrir ailleurs la préfecture? C'est que la ville n'est peut-être pas assez riche pour s'imposer d'assez grands sacrifices. C'est peut-être aussi, il faut bien le dire, parce que quelques intérêts privés n'y gagneraient rien. Si, dans cette grave et importante affaire d'utilité publique, la persévérance n'abandonne pas ceux qui n'ont en vue que l'intérêt général, et s'ils se prêtent un mutuel appui, ils réussiront, comme jadis d'autres ont réussi, et seront les bienfaiteurs du pays.

A qui la ville de Bordeaux doit-elle une partie de sa magnificence, de sa splendeur et peut-être de sa fortune? A l'illustre intendant de la Gironde, à M. de Tourny, ce grand administrateur qui eut souvent à lutter contre de nombreux intérêts privés et même quelquefois contre la jurade. A qui la ville de Périgueux, long-temps privée d'eau, doit-elle ses fontaines, plusieurs édifices et d'utiles embellissements auxquels personne n'avait encore songé? A un homme persé-

vérant, qui sut lutter avec énergie contre des membres influents du conseil municipal; à un administrateur auquel notre histoire locale saura consacrer une page de reconnaissance; à M. de Marcillac, alors maire de Périgueux, et plus tard préfet du département de la Dordogne.

Espérons que ces nobles exemples ne seront pas oubliés et que l'esprit d'imprévoyance ne prévaudra pas. Si toutefois, après un examen approfondi et impartial des ressources de la ville, l'impossibilité d'exécuter exactement le plan proposé est démontrée, qu'on n'oublie pas, au moins, les immenses intérêts d'avenir qui s'y rattachent, que chacun y mette un peu de bonne volonté, et qu'à l'aide de quelques modifications une aussi belle entreprise d'utilité générale ne soit pas abandonnée.

La démolition et la reconstruction de notre théâtre, exigées dans ce projet, coûteraient environ 200,000 francs à la commune. Ce serait, aujourd'hui, un grand sacrifice, bien que plus tard, malgré tout ce qu'on peut faire ou ne pas faire, cela deviendra, en partie, une nécessité absolue. Tous les amis de notre malencontreux théâtre savent qu'à peine âgé de vingt ans, plus de la moitié de sa vie s'est déjà écoulée, et qu'à cause de son exiguité il ne peut tarder à mourir pour renaître ailleurs. Ne serait-il pas possible de le laisser jusqu'à ses derniers moments au milieu de la large avenue projetée? Les deux passages qui resteraient à ses côtés suffiraient certainement à la circulation et per-

mettraient aussi d'admirer du boulevard l'hôtel de la préfecture.

D'autres modifications, en ce qui concerne la voie principale à ouvrir dans l'intérieur de la ville, pourraient aussi avoir lieu, d'après le même principe, c'est-à-dire en sacrifiant un peu la beauté à l'utilité. Il en résulterait une économie de dépenses qui ferait disparaître les seuls obstacles que l'on puisse sérieusement opposer à la réalisation d'un projet, dont dépendent peut-être, nous le répétons encore, l'avenir du vieux Périgueux et une partie de celui de la nouvelle ville.

Lorsque le corps municipal aura suffisamment étudié cette grave question, et qu'il sera pénétré du grand intérêt public qui y est attaché, peut-être pourra-t-il obtenir une combinaison des intérêts de la commune avec ceux du département, qui soit plus favorable aux ressources financières de la ville.

Le premier magistrat de notre département, à qui nous devons l'initiative d'une aussi belle et grande entreprise, sera heureux, nous n'en doutons pas, d'en favoriser l'exécution. Le patriotisme périgourdin n'oubliera jamais son administration éclairée et son dévouement à la prospérité de notre pays. Quoi qu'il en arrive, la lettre de M. Ladreit de Lacharrière, préfet de la Dordogne, restera comme un témoignage de sa haute et bienveillante sollicitude pour les intérêts de Périgueux. L'histoire de notre vieille commune ne l'oubliera pas. Elle doit tout recueillir, tout enregistrer.

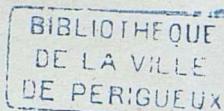
Ce n'est pas sans regret que nous avons vu quelques personnes honorables se déclarer publiquement les ennemis de *la nouvelle ville*. Aux yeux de tout bon citoyen, les intérêts du vieux et du nouveau Périgueux doivent se lier étroitement, et obtenir une égale protection. Si nous avons cru devoir relever certaines *distractions*, échappées sans doute à des préoccupations d'intérêt particulier, c'est par amour de la justice et de la vérité. C'est encore ce même sentiment qui nous fait ajouter ce qui suit.

Malgré tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on peut écrire, et tout ce qu'on pourra faire, on n'empêchera pas la ville de se porter au dehors ; on n'empêchera pas les habitants non commerçants d'aller chercher dans la nouvelle ville des habitations plus vastes, la plupart entourées de jardins, et dans lesquelles ils pourront surtout respirer un air infinitiment plus pur que celui des anciens quartiers. Aujourd'hui, la majeure partie de la population de Périgueux est encore dans la vieille ville ; dans quelques années elle n'y sera plus. Long-temps encore, bien long-temps sans doute, le commerce de détail restera dans la vieille ville, mais, indubitablement, et cela est facile à comprendre, il émigrera à son tour pour se rapprocher de ceux qui lui donnent la vie. Le mouvement, une fois sérieusement commencé, pourra devenir très-rapide. Et même, ne voyons-nous pas déjà sur nos boulevards, en dehors de la ville, un certain nombre de magasins, là où il n'y en avait pas un seul il y a quelques années ? Et l'industrie, n'a-t-elle pas déjà fondé plusieurs éta-

blissemens dans la nouvelle ville? Ne s'y trouve-t-il pas aussi de nombreux entrepôts? Et la gare des chemins de fer, ne sera-t-elle pas un puissant élément de prospérité commerciale?

Il y a environ douze cents ans que la ville actuelle a commencé à s'établir sur une partie de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, c'est-à-dire sur le Puy-Saint-Front. Alors il y avait aussi, à une faible distance, la ville dont nous avons déjà parlé plus haut, qui comptait plusieurs siècles d'existence, que les Romains s'étaient plu à embellir avec une magnificence, dont les preuves, conservées dans notre musée, sont visibles pour tous. Cette ville était la mère de celle que nous voyons. Elle lutta long-temps contre sa fille, succomba, et finit enfin par devenir un modeste faubourg de son heureuse rivale, sous le nom de quartier de *la Cité*. Hélas! moins la violence des luttes, un jour viendra où il en sera à peu près de même de la ville actuelle et de celle que nous voyons s'élever non loin de son aïeule, l'antique Vésone. Cela est dans la nature des choses, et cela ne sera pas autrement. L'expérience est là pour le prouver. Il en sera de Périgueux comme de plusieurs autres villes de France qui offrent un pareil exemple des mêmes vicissitudes. Aussi pourrait-on comparer la plus grande partie de l'ancien Périgueux à un noble vieillard, dont il faut prolonger la précieuse existence aussi long-temps que possible, qui a pour successeur un jeune enfant déjà plein de vigueur, et auquel plusieurs circonstances promettent un riche avenir et une vie plus longue que

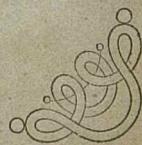
celle de son prédécesseur. Cet enfant, c'est le nouveau Périgueux à qui on ne peut refuser les soins paternels qui lui sont nécessaires, à moins d'être injuste et de ne tenir aucun compte de l'opinion publique.



spécie d'arbre, mais le plus... autrefois il y en avait de très
nombreux et nombreux dans tout le Limousin. Il est maintenant presque
disparu et il n'en subsiste plus que très peu. Mais il existe encore quelques
specimens isolés qui sont dans un état de décomposition avancé.



DUPONT & C°.



P
13